

M. Hancox: Si cela provient de la centrale, nous l'utilisons.

M. Ranger: Puis-je donner mon opinion sur ce sujet?

Le président: Certainement.

M. Ranger: Il s'agit, dans une certaine mesure, d'un échange . . .

Le président: Préférez-vous parler français?

M. Ranger: Non. Puisque la question a été posée en anglais, je répondrais en anglais.

Le président: Bien.

M. Ranger: Il y a une certaine partie de concessions, mais non pas sur la question de savoir si tel ou tel article sera inclus ou non, mais pour une raison d'équilibre et d'intérêt, je présenterai une table des matières et cela représente alors mon choix. Bien sûr, un article sur le Canada—sur le Canada français et sur la France—disons que j'ai tendance à inclure cette sorte d'articles de préférence à toute autre chose, à égalité avec les autres choses, mais mon but principal est d'avoir un numéro équilibré quant au nombre de pages publiées et c'est pourquoi nous présentons une table des matières, mais il y aura discussion pour savoir si le numéro en cours sera intéressant.

M. Fortier: À qui soumettez-vous votre travail?

M. Ranger: Il y a un rédacteur en chef international, M. Adrian Borwick.

M. Fortier: C'est lui le rédacteur en chef international?

M. Ranger: Il est chef de la rédaction internationale; c'est lui qui est surtout responsable des relations éditoriales avec les publications internationales.

M. Fortier: Et vous préparez la table des matières?

M. Ranger: Je prépare la table des matières.

M. Fortier: Et vous ne la soumettez par à M. Zimmerman, mais plutôt au rédacteur en chef international?

M. Ranger: Je ne la présente pas à M. Zimmerman—je la présente au bureau de M. Adrian Berwick.

M. Fortier: Qui travaille à Pleasantville?

M. Ranger: Oui.

M. Hancox: Normalement, M. Zimmerman en reçoit un exemplaire?

M. Ranger: Il en reçoit un exemplaire, mais je présente ma table des matières à M. Berwick.

M. Fortier: Et cette table des matières indique les articles que vous voudriez publier, ce mois-là, quel qu'il soit?

M. Ranger: C'est bien cela.

M. Fortier: Et ensuite, qu'est ce qui se passe? Pouvez-vous élaborer un peu?

M. Ranger: Elle est généralement approuvée telle quelle et, après 23 ans, je commence à savoir de quoi je parle, mais, à l'occasion, on me dira: «Vous insistez trop sur l'éducation ici, ou encore il y a un conflit entre les titres; ils se ressemblent un peu trop—nous vous conseillons de changer.» J'envoie généralement une liste d'articles parmi lesquels choisir et on me conseillera tel ou tel article de cette liste.

M. Fortier: A-t-on jamais supprimé la publication d'un article que vous proposiez pour des raisons autres que le fait de trop insister sur l'éducation ou sur . . .

M. Ranger: Non. Il se peut qu'un article soit supprimé, par exemple, parce qu'il n'est plus d'actualité. On nous dira—cela nous est arrivé—par exemple, il y avait un article, récemment, dans la publication canadienne de langue anglaise, intitulé "Am I a Wife or a Widow?" (Suis-je femme ou veuve?); on a su par la suite qu'il s'agissait réellement d'une veuve.

Le sénateur Prowse: Ce point a donc été résolu.

M. Fortier: Et ensuite, votre table des matières est approuvée à Pleasantville?

M. Ranger: Oui.

M. Fortier: Et c'est toute la censure, l'approbation ou la désapprobation dont vous avez besoin?

M. Ranger: Oui.

M. Fortier: Ensuite, vous vous débrouillez tout seul?

M. Ranger: Je me débrouille tout seul, mais je m'assure ensuite qu'un exemplaire soit envoyé à Pleasantville où on le lira.

M. Fortier: La version française subit le même sort que la version anglaise?

M. Ranger: Oui.

M. Fortier: Les deux publications canadiennes subissent le même sort que toutes les autres publications régionales?

M. Hancox: Que toutes les autres publications internationales.

M. Fortier: Il faut donc qu'elles soient toutes approuvées à Pleasantville?

M. Hancox: Oui. Les tables des matières sont étudiées pour les raisons expliquées par M. Ranger.